



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du mardi 08 septembre 2020
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contegat

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 24/2020 concernant le :

Rapport de gestion et comptes – exercice 2019

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 24/2020 par :

OUI : 23 , NON : 0 , ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 08 septembre 2020

+++++

Le Président
Pascal Contegat



La Secrétaire
Déborah Pernet